La loi de Los Angeles…

27/06/2010 à 1h18
Vidéo d'un cycliste dont le vélo est en train de se faire voler devant un magasin Walmart de Long Beach (LA).

Le propriétaire constate que le voleur a déjà coupé le cadenas et l'a mis dans son sac. Le voleur menace de frapper le cycliste s'il ne "dégage" pas rapidement de là. Le cycliste demande de l'aide aux agents de sécurité, puis demande à ces derniers d'appeler la police. La sécurité, prétextant n'avoir rien vu, refuse d'aider le plaignant. Les agents lui rétorquent d'appeler lui-même le 911, puisque lui a été le témoin. C'est son problème. Le cycliste se fait même reprocher de n'avoir pas parqué son vélo à l'emplacement prévu. C'était sa faute en somme…

PS : Le cycliste en question, sous le pseudo de "Tummyauto", donne plus de détails, d'explications, dans les commentaires sur "Vimeo".

exemple : – La police, arrivée après 45 minutes, n'a pas pris sa plainte prétextant que c'était ainsi que les choses se passaient "down there".
– L'armoire à glace en T-shirt noir et médaillon Afrique est une sorte de "grand frère" ("loss prevention") chez Walmart.

Le cycliste contacte les hommes politiques, les médias, pour essayer de faire bouger les choses.

(merci à Strangelove)